

Politiques européennes : marché, budget et solidarité

Des explications, des applications et des corrections pour préparer votre concours.

Actualité : Pérennisation de la rupture conventionnelle dans la fonction publique

Ce document conserve la version indiquée en pied de page. Les exercices sont des créations pédagogiques, distinctes des annales officielles.

Consultez la notice de votre session pour ses règles et ses échéances.

Politiques européennes : marché, budget et solidarité

Relier les principales politiques de l'Union à leurs objectifs et à leurs limites.

À la fin de cette fiche

- Relier les principales politiques de l'Union à leurs objectifs et à leurs limites.
- Résoudre le cas proposé et expliquer votre raisonnement sans le cours.

Une construction par étapes

Les traités de Rome de 1957 instituent notamment la Communauté économique européenne. Maastricht, signé en 1992, crée l'Union européenne et prépare notamment l'union économique et monétaire. Lisbonne, entré en vigueur en 2009, modifie son fonctionnement. Les élargissements et le retrait du Royaume-Uni en 2020 montrent que le périmètre n'est pas immuable. Pour réviser une date, associez-la à une transformation ; n'apprenez pas seulement une liste de noms.

Marché intérieur et politiques communes

Le marché intérieur s'appuie sur la circulation des marchandises, personnes, services et capitaux dans le cadre des traités. La politique commerciale commune concerne les échanges avec les pays tiers ; elle se distingue des échanges au sein du marché intérieur. La politique agricole commune poursuit plusieurs objectifs économiques, sociaux et environnementaux. La politique de cohésion vise à réduire des écarts de développement entre territoires. Ces politiques ne signifient pas que toute décision nationale est remplacée par une règle identique de l'Union.

Économie, monnaie et social

La monnaie unique est partagée par les membres de la zone euro ; tous les États de l'Union n'appartiennent pas nécessairement à cette zone. La politique monétaire se distingue des budgets nationaux, même si les deux interagissent. Les compétences sociales sont réparties selon les traités : l'Union peut fixer certains cadres et coordonner sans administrer chaque prestation nationale. La politique étrangère et de sécurité commune obéit à des règles particulières ; ne la décrivez pas comme une compétence intégralement unifiée en toutes circonstances.

Un budget et des financements

Le budget de l'Union finance ses politiques dans le cadre des ressources et règles prévues par les traités. Le cadre financier pluriannuel organise des plafonds sur plusieurs années ; le budget annuel reste une décision distincte. Une aide européenne suppose des conditions, un financement, des contrôles et des justificatifs. Dans une note de service, « demander une subvention européenne » n'est pas un financement acquis : identifiez programme, éligibilité, calendrier et obligations de suivi.

À vous de jouer

Une collectivité souhaite financer un projet en disant « l'Europe paiera ». Construisez quatre questions qui rendent cette affirmation vérifiable. Ajoutez une distinction entre financement européen et compétence locale.

Correction · raisonnement détaillé

Quel programme correspond au projet ? Qui peut demander l'aide ? Quelles dépenses et quelle période sont éligibles ? Quelles conditions de cofinancement et de contrôle s'appliquent ? Le financement n'est pas acquis avant décision dans le cadre du dispositif. La collectivité doit aussi vérifier sa compétence pour conduire l'opération : obtenir un concours financier ne transfère pas automatiquement toutes les responsabilités.

Vérifier votre réponse

Vous associez chaque politique à un objectif et distinguez UE, zone euro, budget annuel et programmation.

À retenir

- Un objectif européen n'est pas une aide automatiquement accordée.
- Marché intérieur, politique commerciale et politique monétaire ont des objets différents.

Vérifiez vos connaissances

1. Que faut-il associer au traité de Maastricht ?

- A. La fin de la Seconde Guerre mondiale
- B. La création de la Ve République
- C. Le retrait du Royaume-Uni
- D. La création de l'Union européenne et le cadre de l'union économique et monétaire

Correction : D

Maastricht est signé en 1992. Les autres propositions renvoient à d'autres périodes et transformations.

2. La politique de cohésion vise notamment...

- A. La suppression de tout budget national
- B. La réduction des écarts de développement entre territoires
- C. Le paiement automatique de tout projet local
- D. La seule fixation des taux directeurs

Correction : B

La cohésion a une dimension territoriale. Les financements ont des conditions ; les taux directeurs relèvent de la politique monétaire.

3. Une aide européenne envisagée peut-elle être inscrite comme recette certaine sans décision d'attribution ?

- A. Non, les conditions et la décision doivent être établies
- B. Oui, si le projet est utile
- C. Oui, si le mot Europe figure dans le dossier

D. Oui, pour toute dépense publique

Correction : A

Une possibilité de financement ne constitue pas une recette acquise. L'analyse doit distinguer hypothèse, demande et attribution.

4. Quelle politique concerne les échanges de l'Union avec les pays tiers ?

A. Le seul règlement intérieur d'une mairie

B. Le contrôle des copies de concours

C. La politique commerciale commune

D. La politique monétaire exclusivement

Correction : C

Le commerce extérieur se distingue du marché intérieur et de la politique monétaire, même si ces domaines interagissent.

Références

[Union européenne — institutions, organes et fonctions](#)

european-union.europa.eu

[Légifrance, arrêté du 24 avril 2026 modifiant les épreuves ISP, articles 5 et 12](#)

www.legifrance.gouv.fr